Handball Formation Méditerranée

Guide des Formations 2017-2018

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
FFHANDBALL

SOMMAIRE

Introduction	Page 3
- Présentation HFM	Page 4
- Architecture des formations	Page 7
Formations fédérales :	Page 8
- Accompagnateur	Page 9
- Jeune Animateur	Page 10
- Animateur de Handball	Page 11
- Animateur Ecole d'arbitrage	Page 14
- Entraîneur Régional de Handball	Page 16
Recyclage - Validation d'Expérience	Page 17
Formations d'Etat :	Page 19
- BPJEPS Sports Collectifs Handball	Page 20
- BPJEPS Activités Physiques Pour Tous	Page 21
- DEJEPS Handball	Page 22
Ecole Méditerranéenne de Handball	Page 23
Informations diverses autres formations	Page 25
Informations pratiques	Page 28
- Coût des formations	Page 29
- Inscription et convention de formation	Page 30
- Uniformation – OPCA du Sport	Page 31

Handball Formation Méditerranée

Introduction

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

La formation mise en place par la Ligue PACA, toujours sous le sigle HFM, a pris sa vitesse de croisière, ses ramifications se multiplient et la gestion devient tentaculesque.

Toute une équipe de salariés, de ligue, de comités et de clubs, s'échinent pour la réussite des jeunes pousses azuro-provençales.

Nul ne peut nier la qualité de nos formations, hormis les envieux, toujours plus adaptées, plus flexibles, mais résolument performantes et modernes.

2017/2018 une saison emplie d'espoirs. Bonne chance aux personnes en formation, le travail est toujours récompensé.

Armand GRIFFON
Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Handball

La lLgue PACA de Handball est effective depuis le 4 février. Il n'y a pas un véritablement changement pour le fonctionnement HFM.

Notre outil de formation se développe et se diversifie. Des conventions ont été signées avec d'autres ligues comme le Judo pour permettre de faciliter l'obtention de leurs diplômes.

Des actions sont menées avec le CFA Futurosud pour la formation par apprentissage à Miramas et à Aix en Provence.

L'utilisation des cadres de toute la région permet de garder ce qui était un de nos objectifs prioritaires : la proximité

Pour la 5ème année, nous organisons l'Ecole Méditerranéenne de Handball qui obtiendra nous le souhaitons un grand succès.

Victor NATAF
Directeur Handball Formation Méditerranée

« Handball Formation Méditerranée »

Notre institut de formation fonctionne sur l'ensemble du territoire PACA depuis la saison dernière en renforçant la proximité avec les clubs.

Les objectifs prioritaires affichés sont de :

- Renforcer les compétences de l'ensemble de tous les acteurs (Entraineurs/ Arbitres/ Dirigeants) afin de répondre aux enjeux de structuration et de professionnalisation du Handball
- Apporter une complémentarité à l'IFFE (Institut fédéral de la formation et de l'emploi) en proposant l'ensemble des offres de formation fédérales
- Accompagner les clubs à la création d'emploi et à leur pérennisation
- Être en veille au regard des besoins exprimés des structures

« HFM» a donc pour mission de PROMOUVOIR, DEVELOPPER, STRUCTURER, ANTICIPER l'ensemble du dispositif territorial de formation et de professionnalisation en direction des bénévoles et des salariés. Notre organisme s'appuie sur une équipe de formateurs composée de professionnels, des CTF de tout le territoire, de salariés de clubs. Ces choix de fonctionnement permettent la pérennisation de tous ces postes dévolus au handball et enrichissent les relations entre les structures partenaires.

En collaboration avec l'IFFE, nous délivrons des diplômes, des certifications et des qualifications nécessaires à l'encadrement de la pratique du handball dans les différents domaines.
Pour la première fois, vous pourrez découvrir les nouvelles formations en direction des Animateurs d'écoles d'arbitrage qui permettront de remplir le cahier des charges de la CMCD dès 2018 en ce domaine.

Pour répondre aux besoins des structures et des licenciés, nous dispensons également des formations professionnelles en tant qu'organisme dispensateur de formations continues agrées et à ce titre, nous pouvons recevoir des fonds de divers financeurs de la formation professionnelles (OPCA, Pôle Emploi, CFA, Fonds européen..). Les formations ont été ouvertes à l'apprentissage afin de faciliter l'embauche d'un apprenti par les structures et bénéficier d'un cadre spécifique pour les stagiaires.

Vous trouverez dans ce guide des formations l'ensemble des offres Fédérales et d'Etat en direction des différents publics ainsi que les coordonnées des différents coordonnateurs de diplômes auxquels vous pourrez vous adresser si besoin.

Nous espérons vous voir nombreux à l'École Méditerranéenne les 25,26 et 27 août à Aix en Provence : RDV incontournable du début de saison pour croiser tous les acteurs du Handball.
Nous vous souhaitons une très bonne saison 2017/2018 et sommes à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet associatif.
Sportivement

Claire BRUNET
Coordonnatrice ETR PACA

JE SOUHAITE ME FORMER POUR ETRE :

Entraîneur bénévole	Entraîneur salarié
☞	☞
Diplômes fédéraux	**Diplômes d'Etat**

- **Diplômes fédéraux :**

Architectures des formations			Organisme de formation	Durée
Accompagnateur			HFM	20 h
Jeune Animateur				120 h
Animateur de Handball				120 h
Animateur Ecole d'arbitrage				40 h
Recyclage				20 h
Validation d'Expérience				20 h
Entraîneur Régional				120 h
Entraîneur Inter-Régional			FFHB	120 h
Enfants	Jeunes	Adultes		
Entraîneur Fédéral			FFHB	160 h
Enfants	Jeunes	Adultes		

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le guide des formations fédérales sur le site de la Fédération Française de Handball.

- **Diplômes d'Etat :**

Métiers	Diplômes	Organisme de formation	Durée
Animateur sportif rémunéré	**BPJEPS Sports Collectifs Handball** *Brevet Professionnel*	HFM	1200 h
Animateur sportif rémunéré	**BPJEPS Activités Physiques pour Tous** *Brevet Professionnel*	HFM	1200 h
Entraîneur sportif rémunéré Entraîneur de Pôle Espoir Entraîneur de Centre de Formation	**DEJEPS** **Perfectionnement Sportif – Handball** *Diplôme d'Etat*	HFM	1400 h
Entraîneur de LNH, LFH, Pro D2 M Directeur technique de club	**DESJEPS** **Performance sportive – Handball** *Diplôme d'Etat Supérieur*	FFHB	1200 h

Handball Formation Méditerranée

Formations fédérales

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

1 - ACCOMPAGNATEUR

La formation « Accompagnateur » est mise en place pour apporter les fondamentaux de la fonction de « dirigeant d'équipe » aux accompagnateurs (parent, jeune dirigeant, …) qui secondent les entraîneurs officiels.

Compétences visées :
- Accompagner une équipe
- Gérer administrativement une équipe

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement.

Conditions :
– Être licencié
– Accompagner un collectif régulièrement
– Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : En module de 3 jours + FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 21 heures

Dates de la formation : du 25 au 27 août 2017

Date limite d'inscription : 31 juillet 2017

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 100 euros

Les dates de formation :

Modules	Date	Lieux
Ecole Med HB	25/27 Août 2017	Aix en Provence

2 - JEUNE ANIMATEUR

La formation « Jeune Animateur » est mise en place pour apporter les fondamentaux de la fonction d'« Animateur » aux jeunes de 15 à 17 ans qui secondent les entraîneurs officiels ou qui souhaitent devenir entraîneur.

Compétences visées :
- Accompagner une équipe
- Gérer administrativement une équipe
- Animer des séances d'entrainement

Niveau requis : Tout jeune (entre 15 et 17 ans) qui débute dans l'encadrement.

Conditions :
– Être licencié
– Être âgé de 15 ans au minimum

Déroulement : modules de 1 jour + FOAD (formation ouverte à distance).
Les modules se déroulent durant les vacances scolaires. La formation se réalise sur 2 ans.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : 10 modules sur 2 ans

Date limite d'inscription : 30 septembre 2017

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 100 euros

Les dates de la formation :

Modules	Dates *	Lieux *
M1	Lundi 23 octobre 2017	Miramas
M2 + M3	lundi 26 et mardi 27 février 2018	Miramas
M4 + M5	Lundi 23 et mardi 24 avril 2018	Miramas
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

3 - ANIMATEUR

La formation « Animateur » est mise en place pour les entraîneurs débutants ou sans qualification qui souhaitent se former.
Le stagiaire inscrit a deux ans pour valider sa formation.

Compétences visées :

- Contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics
- Animer des séances d'entrainement
- Proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur
- Conduire une équipe en compétition et la gérer au sein de l'association
- Contribuer au développement de la structure.

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement ou sans qualification.

Conditions :
– Être licencié
– Avoir en charge un collectif
– Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : 5 modules de 1 jour (présentiel) + 3 soirées pédagogiques sectorisées + FOAD (formation ouverte à distance).
5 formules au choix sont proposées aux entraineurs. Le nombre de places dans chaque formule est limité à 20.
Le calendrier des soirées sera fourni ultérieurement par chaque formateur.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : du 25 août 2017 au 15 octobre 2018

Date limite d'inscription : 31 juillet 2017

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 1200 euros (coût de la formation pour les salariés) ou 200 euros (coût de la formation pour les non salariés).

À noter : *Cette qualification d'Animateur de Handball valide par équivalence les UC (unités capitalisables) 8 et 9 du BP JEPS Sports collectifs mention handball.*

Toute absence et toute journée de formation non suivie en totalité entraine la non validation du module.
Toute journée à moins de 5 stagiaires sera reportée.

Calendrier prévisionnel

FORMULE 1 (Places limitées à 20)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1-M2	21 et 22 octobre 2017	Gap (à confirmer)
M3	Dimanche 11 février 2018	Gap (à confirmer)
M4	Samedi 3 Mars 2018	Gap (à confirmer)
M5	Dimanche 22 avril 2018	Gap (à confirmer)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

FORMULE 2 (Places limitées à 20)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1 – M2	28 et 29 octobre 2017	Méjannes le Clap
M3	17 décembre 2017	Avignon
M4 - M5	28 et 29 avril 2018	Méjannes le Clap
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

FORMULE 3 (Places limitées à 20)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1	21 octobre 2017	Aix en Provence (à déterminer)
M2	10 décembre 2017	Aix en Provence (à déterminer)
M3	11 février 2018	Aix en Provence (à déterminer)
M4	25 mars 2018	Aix en Provence (à déterminer)
M5	22 avril 2018	Aix en Provence (à déterminer)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

*(*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)*

FORMULE 4 (Places limitées à 20)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1	21 octobre 2017	Toulon (à confirmer)
M2	19 novembre 2017	Toulon (à confirmer)
M3	1er novembre 2017	Toulon (à confirmer)
M4	4 février 2018	Toulon (à confirmer)
M5	25 mars 2018	Toulon (à confirmer)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

FORMULE 5 (Places limitées à 20)

Modules	Dates*	Lieux *
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1	21 octobre 2017	Mandelieu (à confirmer)
M2	10 décembre 2017	Mandelieu (à confirmer)
M3	17 décembre 2017	Mandelieu (à confirmer)
M4	Mars/Avril à déterminer	Mandelieu (à confirmer)
M5	Mai/Juin à déterminer	Mandelieu (à confirmer)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

*(*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)*

4- ANIMATEUR ECOLE D'ARBITRAGE

Dans le but de se conformer aux exigences de la CMCD fédérale, les clubs nationaux et régionaux doivent former des Animateurs d'Ecole d'Arbitrage avant fin saison 2018-2019.
L'encartage de ces Animateurs d'Ecole d'Arbitrage sera obligatoire pour tous les clubs en 2021.

La formation « Animateur Ecole d'Arbitrage» est mise en place pour les dirigeants qui souhaitent former les Jeunes Arbitres.
L'Animateur Ecole d'Arbitrage anime des séquences pédagogiques en direction des arbitres débutants.

Activités principales de l'Animateur Ecole d'Arbitrage :

- Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.
- Il motive et fidélise les jeunes intéressés par l'arbitrage au sein du club
- il met en oeuvre et anime des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics
- Il conseille, évalue et oriente les arbitres dans leur continuum de formation
- il mobilise et développe ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage

Niveau requis : Toute personne intéressée par la formation des Jeunes Arbitres

Conditions :
– Être licencié
– Être âgé de 18 ans au minimum

Déroulement : 3 modules de 1 jour (présentiel) + tutorat (observations et suivis) + FOAD (formation ouverte à distance).
5 formules au choix sont proposées aux stagiaires. Le nombre de places dans chaque formule est limité à 20.

Durée de la formation totale : 40 heures

Dates de la formation : d'octobre 2017 à juin 2018

Date limite d'inscription : 1er septembre 2017 (Places limitées à 20)

Frais d'inscription : frais pris en charge par la Ligue PACA

Frais de formation : frais pris en charge par la Ligue PACA

Toute absence et toute journée de formation non suivie en totalité entraine la non validation du module.

Calendrier prévisionnel

Module 1	Dates*	Lieux *
Formule 1	21 Octobre 2017	Gap
Formule 2	Nov-Dec 2017 (soirées)	Avignon
Formule 3	21 octobre 2017	Aix
Formule 4	21 Octobre 2017	Toulon
Formule 5	21 Octobre 2017	Mandelieu

Module 2	Dates*	Lieux *
Formule 1	22 Octobre 2017	Gap
Formule 2	Nov-Dec 2017 (soirées)	Avignon
Formule 3	10 Décembre 2017	Aix
Formule 4	19 Novembre 2017	Toulon
Formule 5	10 décembre 2017	Mandelieu

Module 3	Dates*	Lieux *
Formule 1	03 Mars 2018	Gap
Formule 2	Nov-Dec 2017 (soirées)	Avignon
Formule 3	25 Mars 2018	Aix
Formule 4	04 Février 2018	Toulon
Formule 5	Mars/Avril 2018 à déterminer	Mandelieu

*(*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)*

Observations :
Sur un tour IC ou Inter-bassins

Suivi en structure :
Vacances de Février ou Pâques a déterminer avec le formateur

Suivi de JAJ :
- 8 mai (Inter-bassins),
- qualifs PACA U15/U17 masc et féminin
- ....

5- ENTRAINEUR REGIONAL

La formation « entraîneur régional » est mise en place pour les entraîneurs ayant obtenu la qualification « Animateur » et qui veulent poursuivre leur formation.
Le stagiaire inscrit a deux ans pour valider sa formation.

Compétences visées :
– Conduire une évaluation générale de son collectif
– Construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs
– Encadrer et manager une équipe engagée en compétition
– Organiser l'ensemble de la saison sportive.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux Animateurs de handball qui souhaitent progresser dans l'entraînement ou aux personnes ayant été accompagnées dans le cadre d'une Validation d'Expérience.

Conditions :
– Être licencié
– Entraîner régulièrement une équipe
– Être titulaire d'un diplôme d'Animateur

Le nombre de places est limité à 15.

Déroulement : En journées dont des stages de 1-2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance), en 3 soirées pédagogiques en structure + participation Ecole Méditerranéenne de Handball.

Durée de la formation totale : 120 heures

Dates de la formation : du 25 août 2017 au 15 Octobre 2018

Date limite d'inscription : 31 juillet 2017

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 1200 euros (coût de la formation pour les salariés) ou 200 euros (coût de la formation pour les non salariés).

À noter : *Cette qualification d'Entraîneur Régional de handball est un prérequis pour la formation DEJEPS perfectionnement sportif mention handball.*

2 formules au choix.

Calendrier prévisionnel *(*dates et lieux susceptibles de changer en fonction des clubs d'accueil et des championnats)*

FORMULE 1 (Places limitées à 12)

Modules	Dates*	Lieux*
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1	15 octobre 2017	Avignon
M2-M3	2 jours vacances octobre 2017*	Sainte Tulle (PACA)
M4-M5	6-7 janvier 2018	Sainte Tulle ou Cassis
M6-M7	2 jours sur la semaine du 5 au 9 mars 2018	Boulouris (PACA)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

FORMULE 2 (Places limitées à 12)

Modules	Dates*	Lieux*
Ecole Med HB	25 au 27 août 2017	Aix en Provence
M1	15 octobre 2017	Toulon ou Nice
M2-M3	2 jours vacances octobre 2017*	Sainte Tulle (PACA)
M4-M5	6-7 janvier 2018	Toulon ou Nice
M6-M7	2 jours sur la semaine du 5 au 9 mars 2018	Boulouris (PACA)
Ecole Med HB	24/25/26 août 2018	Aix en Provence

**Lieu à déterminer*

Handball Formation Méditerranée

Recyclage Validation d'expérience

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

RECYCLAGE

Cette formation s'adresse aux entraineurs dont les cartes de qualification ne sont plus valides (3 ans pour l'Animateur et 5 ans pour l'Entraîneur régional ou Interrégional).

Déroulement : le recyclage est validé par la participation des stagiaires à l'Ecole Méditerranéenne de Handball (3 journées).

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : 25/26/27 août 2017

Date limite d'inscription : 31 juillet 2017

Frais de formation : 100 euros

Tous les entraineurs peuvent recycler leur diplôme en participant aux autres circonstances de recyclage fédéral. (voir guide des formations FFHB).

VALIDATION D'EXPERIENCE

Les entraineurs sans qualification ou possédant un diplôme antérieur à 2008 (ex BF1, Niveau 1, Niveau 2) ont la possibilité de faire valider leur expérience.

Déroulement : La validation d'expérience est réalisée par les formateurs de l'organisme de formation. Le demandeur doit produire un dossier relatant son parcours détaillé et sa gestion des différentes équipes. A réception du dossier, le formateur effectue un suivi de séance dans la structure.

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : septembre 2017 à juin 2018.

Date limite d'inscription : de septembre 2017 à avril 2018

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 200 euros (correspondants aux frais de déplacements et de suivi)

Le dossier de **Validation d'Expérience** est envoyé à l'entraîneur suite à son inscription. Un rendez-vous est pris entre l'entraîneur et un formateur pour le suivi de séance.

Handball Formation Méditerranée

Formations d'Etat

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

1- BPJEPS ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS MENTION HANDBALL

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV (bac) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie.

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club. Pas de niveau requis.

Conditions :

- Avoir 18 ans (à la date des examens)
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (physiques, écrites, orales, …)

Compétences visées :

- Etre capable d'exercer les fonctions d'animateur dans les 6 disciplines : handball, basket-ball, football, hockey sur gazon, rugby à XV et volley-ball.
- EC de conduire des cycles d'initiation dans les 6 disciplines
- EC de conduire des cycles d'apprentissage dans le handball.

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1200 heures (dont 700 en centre et 500 en entreprise)

Dates de formation : 2 octobre 2017 au 30 novembre 2018

Date limite d'inscription : 15 août 2017

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : – 7000 euros (pris en charge par l'OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
– 4200 euros en autofinancement

A noter : *Le BPJEPS prépare au métier d'animateur des « Sports Collectifs ». L'éducateur est employé pour animer, initier, faire découvrir les sports collectifs, les promouvoir et conduire des actions d'animation.*

Le BPJEPS Sports Collectifs Mention Handball donne le diplôme ANIMATEUR de Handball.

Le diplôme ANIMATEUR de Handball donne les UC 8 et 9 du BPJEPS Sports Collectifs Mention Handball.

Plus d'infos sur http://handball-formation.fr/

2- BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV (bac) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie.

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club. Pas de niveau requis.

Conditions :

- Avoir 18 ans (à la date des examens)
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (physiques, écrites, orales, …)

Compétences visées :

- Etre capable d'exercer les fonctions d'animateur dans les Activités Physiques pour Tous : entretien corporel (renforcement musculaire, gymnastique douce, Handfit,…), activités de pleine nature (course d'orientation, randonnée,…) et activités ludiques (Flag, Tchoukball, jeu de raquettes,…).
- EC de conduire des cycles d'initiation et d'apprentissage dans les différentes activités

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1200 heures (dont 700 en centre et 500 en entreprise)

Dates de formation : 2 octobre 2017 au 30 novembre 2018

Date limite d'inscription : 15 août 2017

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : – 7000 euros (pris en charge par l'OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
– 4200 euros en autofinancement

A noter : *Le BPJEPS prépare au métier d'animateur des « Activités Physiques pour Tous ». L'éducateur est employé pour animer, initier, faire découvrir les différentes activités physiques, les promouvoir et conduire des actions d'animation.*

La possession d'un BPJEPS donne droit à un allègement de formation et la validation des UC 1 à 4 sur la formation d'un autre BPJEPS.
La possession d'un DEJEPS donne droit à un « allègement de formation » sur la formation d'un BPJEPS.

Plus d'infos sur http://handball-formation.fr/

3- DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF HANDBALL

Le DEJEPS est un diplôme de niveau III (bac+2) permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie et amène à une qualification d'Entraineur Interrégional (avec un des 3 volets : Enfants, Jeunes ou Adultes)

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club, titulaires du niveau Entraîneur Régional ou d'un BPJEPS Sports collectifs Handball.

Conditions :

- Avoir 18 ans
- Pouvoir justifier de 3 années d'Entraîneur
- Pouvoir justifier de 3 années de joueur
- Être titulaire du PSC1
- Satisfaire aux épreuves de sélection (orales, écrites, …)

Compétences visées :

- Etre capable de concevoir un projet d'action
- Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Etre capable d'encadrer la discipline sportive handball en sécurité

Déroulement : formation en modules de 5 jours en semaine par mois et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1400 heures (dont 700 en centre et 700 en entreprise)

Dates de formation : 8 Janvier 2018 au 25 décembre 2018

Date limite d'inscription : 15 octobre 2017

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation :
- 7000 euros si salarié (pris en charge par OPCA dans le cadre de la Période de Professionnalisation)
- 4200 euros en autofinancement

A noter : *Le titulaire de ce diplôme, peut exercer des fonctions d'Entraineur de Handball de club contre rémunération. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique du club ou d'un groupe. Il conduit, par délégation, les projets sportifs et de développement de la structure.*

Plus d'infos sur http://handball-formation.fr/

Handball Formation Méditerranée

Ecole Méditerranéenne de Handball

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

ECOLE MEDITERRANENNE DE HANDBALL

L'Ecole Méditerranéenne de Handball se veut être le carrefour privilégié de tous les acteurs du handball souhaitant participer à une circonstance de formation particulière.
Pour les entraineurs, c'est un module complémentaire des formations « Animateur » ou «Entraineur Régional » ou même une circonstance de recyclage.

Dans le cadre de notre collaboration avec l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi, l'école Méditerranéenne recycle les entraineurs Interrégionaux Enfants, Jeunes ou Adultes.
Nous souhaitons accueillir également les dirigeants et les arbitres avec lesquels les échanges sont essentiels à tous nos projets.

Niveau requis : Cette formation s'adresse à tous les acteurs du handball (entraîneurs, dirigeants, arbitres,…)

Conditions :
- Avoir 16 ans
- Etre licencié

Déroulement : formation de 3 jours en week-end.

Durée de la formation totale : 20 heures

Dates de formation : 25 au 27 août 2017

Date limite d'inscription : 31 juillet 2017

Frais d'inscription : aucun

Frais de formation : 100 euros (si non inscrit en formation avec Handball Formation Méditerranée en 2016-2017 ou en 2017-2018).

Inscriptions : http://handball-formation.fr/

L'édition 2018 sera accueillie à l'ARENA d'Aix en Provence.

Handball Formation Méditerranée

Informations diverses

POUR INFORMATION

1- ENTRAÎNEUR INTER RÉGIONAL 2017/2018

Inscription sur site unique (IFFE).

- Entraîneur Inter Régional Enfants
- Entraîneur Inter Régional Jeunes
- Entraîneur Inter Régional Adultes

EIRE et EIRJ

- Module 1 / Entrée en formation : 20 au 23 novembre 2017 à Chambéry
- Module 2/ Suivi compétition jeune : 2,5 jours en février/mars 2018, dates précises et lieux à définir ultérieurement en fonction des compétitions de détection (IC).
- Module 3 / Soutenance et évaluation : 14 au 17 mai 2018 à Istres.

Encadrement : Franck Cadéi / David Fayollat/Alexandre Mary

EIRA

- Module 1 / 20 au 23 novembre 2017 à Montpellier
- Module 2 / Suivi tournoi de niveau national préparation janvier : 2 jours soit les 13 et 14, soit les 20 et 21 janvier 2018 à Nîmes
- Module 3 / 9 au 13 avril 2018 à Montpellier.

Encadrement: Teyssier Patrick CTS Occitanie /Turmo Mathieu/Chauvet Jérôme Manager Général USAM Nîmes

2- FORMATION ANIMATEUR BABYHAND

Sur le territoire national 10 000 enfants de moins de 6 ans font du handball. Dans notre ligue, 80 clubs proposent l'activité Babyhand. Les enjeux de formation et de développement sont fondamentaux. La Ligue PACA promeut et développe l'activité Babyhand dans les écoles maternelles.
Le lien avec de nouveaux partenaires institutionnels (CAF, CCAS, Réseau Petite Enfance…) devient très intéressant pour les clubs dans le cadre de la parentalité.

La formation Animateur Babyhand sera mise en place et déclinée dans l'année sur le territoire PACA pour les clubs intéressés par l'activité, le samedi matin d'octobre à mai 2018. (5 journées). Vous recevrez les informations prochainement.

3- FORMATION DIRIGEANTS

La formation des dirigeants nécessite d'être singulière au regard de leur investissement devenant de plus en plus contraignant et le temps n'étant malheureusement pas extensible.
Handball Formation Méditerranée se doit d'apporter un service aux clubs personnalisé correspondant aux besoins réels des structures.
Handball Formation Méditerranée sera à la disposition des clubs désirant un accompagnement et proposerons des actions spécifiques permettant d'apporter un plus dans la structuration.
La construction d'une équipe de ressources humaines se constitue et pour toute demande, vous pourrez joindre Claire Brunet qui coordonne ce dossier.

4- FORMATION ANIMATEUR HANDFIT

A l'heure où les Ministères, les collectivités territoriales, les médias se préoccupent vivement des bienfaits du sport sur la santé et de la nécessité d'être actifs dans la phase de prévention, la Fédération Française de Handball dispose d'une activité qui répond en tout point à cette démarche. La Ligue PACA de Handball souhaite aider les clubs à se positionner en tenant compte de cet enjeu de santé publique, en envisageant également le Handfit comme une nouvelle ressource économique.

La formation Animateur Handfit sera mise en place et déclinée sur le territoire PACA pour les clubs intéressés par l'activité en octobre 2017. Vous recevrez les informations prochainement.

La formation Coach Handfit (2è niveau) est par contre organisée par la Fédération Française de Handball.

5- FORMATION SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est l'engagement d'un jeune dans une mission au sein d'une structure d'intérêt général (association, fondation, organisation non-gouvernementale à but non lucratif, auprès d'une collectivité ou encore un établissement public ou une administration de l'État).

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) de nationalité française ou justifiant d'un an de résidence en France pour les jeunes originaires de l'extérieur de l'Union européenne. Il est accessible à tous les jeunes quel que soit leur niveau d'étude, de formation ou de qualification. Cette mission permet au jeune volontaire de s'engager dans des actions citoyennes, en se rendant disponible et utile pour la société par la mise en œuvre d'actions reconnues et valorisées par les structures. Le Handball est un outil dans leur projet d'intérêt général !

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par l'action, et se doit être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.
Les volontaires en Service Civique doivent intervenir en complément de l'action de vos bénévoles, salariés, agents et/ ou stagiaires sans s'y substituer.

La Ligue PACA de Handball, au côté de la Fédération Française de Handball, d'UNICITE, de la DRJSCS et des DDCS, s'est engagée pour accompagner les clubs dans leur projet : en 2016 – 2017 c'est 170 jeunes en mission service civique et 71 clubs concernés.

Handball Formation Méditerranée est à votre écoute pour avancer ensemble dans votre souhait d'accueillir des jeunes volontaires et vous accompagner dans toutes vos démarches administratives, de suivi et de formation des jeunes et des tuteurs !

Vos contacts pour les clubs et comités des départements :
04, 06, 83 -> Laetitia FIORI Email : 6300000.LFIORI@ffhandball.net Tél : 06 28 92 47 25

05, 13, 84 -> Véronique ALLARD-LATOUR Email : 6300000.VALLARDLATOUR@ffhandball.net Tél : 06 60 76 68 94

Handball Formation Méditerranée

Informations pratiques

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFHANDBALL

INSCRIPTIONS ET CONVENTIONS

Tous les documents nécessaires à l'inscription aux différentes formations sont disponibles sur notre site http://handball-formation.fr/

Dans la rubrique « Toutes nos formations – Formations fédérales », vous trouverez les bordereaux d'inscription et les conventions à signer pour les formations fédérales.

Dans la rubrique « Toutes nos formations – Formations professionnalisantes », vous trouverez les bordereaux d'inscription pour les formations d'Etat. Les conventions de formations seront envoyées ultérieurement.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Formation	Date limite d'inscription
Animateur Ecole d'arbitrage	1er septembre
Accompagnateur	31 juillet
Jeune Animateur	31 juillet
Animateur	31 juillet
Entraîneur régional	31 juillet
Validation d'Expérience	Septembre à juin
Recyclage (EMHB)	31 juillet
Ecole Méditerranéenne de Handball	31 juillet
BPJEPS Handball et Activités physiques pour Tous	15 août
DEJEPS Handball	15 octobre

ATTENTION : toutes les formations commencent le 25 août 2017 avec l'Ecole Méditerranéenne de Handball.

COÛT DES FORMATIONS

Les formations organisées par Handball Formation Méditerranée sont payantes. Le coût des formations dépend de la formation, du statut du club et de la prise en charge possible par un OPCA.

Handball Formation Méditerranée facture au club les frais d'inscription et **le « coût bénévole »** ou le « **coût salarié »** (si prise en charge OPCA).

Formation	Coût salarié	Coût bénévole	Frais d'inscription
Animateur Ecole d'arbitrage	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur	200,00 €	100,00 €	150,00 €
Jeune Animateur	1000,00 €	100,00 €	
Animateur	1200,00 €	200,00 €	
Entraîneur régional	1200,00 €	200,00 €	
Validation d'Expérience	350,00 €	200,00 €	
Recyclage	350,00 €	100,00 €	

Les frais de formation ne comprennent ni les frais d'hébergement, ni les frais de restauration (à charge des stagiaires).

Les inscriptions aux formations ne seront validées qu'à réception de la totalité des documents administratifs (dossier d'inscription, photo, convention de formation signée et règlement).
Les frais d'inscription et les frais de formation seront rendus en cas de prise en charge par l'OPCA.

NB : *Si l'entraîneur ou le bénévole dirigeant est salarié d'une entreprise (autre que le club), il peut demander une prise en charge de la formation, au titre du CPF, auprès de l'OPCA de son entreprise.*

POUR LES CLUBS EMPLOYEURS :

NB *: Tout employeur a l'obligation de former ses salariés dans le cadre d'un plan de formation.*
Tout salarié a droit de suivre une formation au titre de la formation continue des salariés.

Toutes les formations sont prises en charge par l'OPCA du sport (Uniformation) en ce qui concerne les frais de formation (100 %) et frais annexes (sous conditions).

Deux dispositifs de prise en charge :

- Plan de Formation : formations non professionnalisantes pour les bénévoles et les salariés.
- Période de Professionnalisation : formations professionnalisantes (BPJEPS, DEJEPS, CQP…) pour les salariés.

Les dossiers de demande de prise en charge et de remboursement auprès de l'OPCA se font directement sur le site Internet d'Uniformation. Vous pouvez vous faire aider par la responsable administrative d'HFM.

Attention : toute demande doit s'effectuer au moins un mois avant le début de la formation.

UNIFORMATION - OPCA DU SPORT

Depuis le 1er septembre 2015, suite à l'extension d'un accord signé à l'unanimité par les partenaires sociaux de la branche professionnelle, Uniformation est devenu l'OPCA du sport et donc

- De la très petite association sportive à la grande entreprise
- Des clubs employeurs
- Des salariés (encadrants, personnels administratifs, sportifs professionnels)
- Des dirigeants bénévoles

Toute structure relevant de la convention collective du Sport confie désormais ses contributions à la formation professionnelle à Uniformation.

Deux dispositifs de prise en charge :

- Plan de Formation : formations non professionnalisantes pour les bénévoles et les salariés
- Période de Professionnalisation : formations professionnalisantes (BPJEPS, DEJEPS, CQP…) pour les salariés.

Uniformation prend en charge 100% des frais de formation et peut prendre les frais annexes (déplacements, hébergements, restauration,…) sous condition.

Les taux de remboursement :

- Formation = 12 euros / heure
- Restauration = 25 euros / repas*
- Déplacements = 0.565 euros / km*
- Hébergement = 100 euros / nuit*

* A justifier en cas de contrôle de l'OPCA

Les dossiers de demande de prise en charge et de remboursement auprès de l'OPCA se font directement sur le site Internet d'Uniformation. Vous pouvez demander le versement direct à l'organisme de formation. Vous ne faites aucune avance de trésorerie.

Vous devez fournir dans le dossier de demande de prise en charge :

- Le programme pédagogique de la formation
- Le devis de la formation
- La copie du contrat de travail (pour les salariés)
- La liste de l'organigramme de votre structure (pour les bénévoles)

Vous trouverez sur notre site :

- La notice explicative de demande de prise en charge
- La notice explicative de remboursement de formation.

Attention : toute demande doit s'effectuer au moins un mois avant le début de la formation.

N'hésitez pas à vous faire aider par la responsable administrative d'Handball Formation Méditerranée.